



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[ 03 JANVIER 2023 ]

### ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DE L'UGVC

**L'Assemblée générale de l'UGVC du 07 décembre 2022, a donné le top départ des élections. Tous les trois ans, l'UGVC entre en effet en période électorale. Tous les viticulteurs adhérents sont appelés à élire les délégués et, nouveauté cette année, ils votent directement pour un administrateur par circonscription.**

À ce jour, 2 000 adhérents fondent la légitimité de l'UGVC. Elle assure ainsi quotidiennement la représentation des producteurs de Cognac grâce à son organisation démocratique et transparente dont le socle est constitué par un réseau de délégués, actuellement au nombre de 279. Tous les trois ans, le syndicat doit organiser leurs élections.

Tout viticulteur adhérent peut se présenter (ou se représenter) au poste de délégué pour son cru. Chaque cru (au nombre de 5) est découpé en circonscription (soit 26 au total) permettant ainsi à l'UGVC de s'assurer que tous les secteurs sont représentés.

Le délégué joue un rôle majeur dans l'organisation du syndicat. Il bénéficie d'un contact privilégié avec les élus professionnels ce qui lui permet de faire remonter ses préoccupations et ses attentes ainsi que celles des viticulteurs de son secteur.

L'appel à candidature au poste de délégué est donc lancé. Les candidatures doivent être adressées à l'UGVC par courrier ou par mail avant le 18 janvier 2023.

Les adhérents de l'UGVC seront appelés à voter en ligne du 03 février au 06 mars 2023.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE [ 03/01/2023 ]

---

UNION GÉNÉRALE DES VITICULTEURS POUR L'AOC COGNAC  
LA ROCHE PLATE - 27 ROUTE DE LA GRUE - 16130 GENSAC-LA-PALLUE

[ [WWW.UGVC.FR](http://WWW.UGVC.FR) ]



**NOUVEAUTÉ :** pour une meilleure représentativité, un appel à candidatures est lancé en parallèle pour l'élection directe par les adhérents, d'un administrateur par circonscription. L'objectif étant que les adhérents élisent un administrateur par circonscription soit 26 administrateurs sur 54. Les 28 restants seront élus dans un second temps par la nouvelle Assemblée générale des délégués.

Le Conseil d'administration complètement renouvelé au plus tard au 30 juin 2023, désignera ensuite les membres du Bureau et le Président. Le deuxième trimestre 2023 sera quant à lui marqué par les élections de l'ODG Cognac et le renouvellement des élus du BNIC.



**UNION  
GÉNÉRALE  
DES VITICULTEURS  
POUR L'AOC  
COGNAC**

DÉFENDRE – ACCOMPAGNER – REPRÉSENTER – PROMOUVOIR

## VOUS ÊTES VITICULTEURS COGNAC ?

**ADHÉREZ À L'UGVC**

Pour ne laisser personne d'autre choisir à votre place et également :

- être acteur et participer à la vie syndicale de la viticulture charentaise ;
- être accompagné au niveau administratif et juridique ;
- être informé pour prendre les bonnes décisions sur vos exploitations ;
- profiter de services à tarifs négociés.

WWW.UGVC.FR – CONTACT@UGVC.FR – 05 45 36 59 88



CONTACT PRESSE : Marine MAUCOUARD [mmaucouard@ugvc.fr](mailto:mmaucouard@ugvc.fr) / 05 45 36 06 07

COMMUNIQUÉ DE PRESSE [ 03/01/2023 ]

UNION GÉNÉRALE DES VITICULTEURS POUR L'AOC COGNAC  
LA ROCHE PLATE · 27 ROUTE DE LA GRUE – 16130 GENSAC-LA-PALLUE

[ [WWW.UGVC.FR](http://WWW.UGVC.FR) ]